



Réseau ontarien d'éducation juridique

## EN RÉSUMÉ

DOCUMENT DE L'ENSEIGNANT

#### **Objectifs d'apprentissage**

- Faire découvrir aux élèves la nature et l'importance du droit des contrats au Canada.
- Donner aux élèves un aperçu des divers types de contrats, des éléments essentiels d'un contrat, des vices dans les relations contractuelles et des réparations possibles en cas de violation d'un contrat.
- Fournir aux élèves des renseignements sur la façon dont les tribunaux déterminent si un contrat est exécutoire.

#### **Matériel**

- Copies du document de l'élève intitulé *Introduction* au droit des contrats (une copie par élève).
- Copies des deux études de cas: Toronto Marlboros Junior A Hockey Club c Tonelli et Carlill c Carbolic Smoke Ball Company (une copie par groupe).
- Copies du Procès simulé de la Cour des petites créances: Santiago c Castillo. Vous pouvez le télécharger au : http://ojen.ca/fr/ressource/4078 (facultatif).

### Stratégies d'enseignement et d'apprentissage<sup>1</sup>

1. Évaluez quelles sont les connaissances des élèves en ce qui concerne le droit des contrats en procédant à une séance de remue-méninges sur les types de contrats que les gens concluent fréquemment. Voici certains exemples : contrat d'emploi, contrat pour téléphone cellulaire, contrat entre propriétaire et locataire, contrat pour la vente et l'achat d'un bien ou d'un service, etc. Demandez aux élèves de réfléchir aux

caractéristiques déterminantes d'un contrat et de prendre note des éléments principaux (p. ex. l'accord, la rémunération et les conséquences) au fur et à mesure qu'ils leur viennent à l'esprit.

2. Demandez aux élèves de lire le document Introduction au droit des contrats et de répondre aux questions de discussion en groupes de deux ou en petits groupes. En raison de la densité des lectures, vous pourriez demander aux élèves de lire de petites sections du document, puis de répondre seulement aux questions relatives aux sections lues. Procédez à une mise en commun en groupe-classe.

### Corrigé de l'enseignant – Questions de discussion

1. Quelle est la principale différence entre une promesse et un contrat?

Les contrats sont des promesses qui ont force de loi, car ils contiennent certains éléments qui permettent aux tribunaux d'ordonner leur exécution.

2. Le chien de Trey est malade, il l'amène donc au vétérinaire pour le faire soigner. Le vétérinaire examine et soigne le chien, et il se rétablit complètement. Le vétérinaire facture Trey pour les soins dispensés. Trey verse 200 \$ au vétérinaire. De quel type de contrat s'agit-il? Quelle contrepartie a été donnée par chaque partie?

C'est un exemple de contrat bilatéral où les parties ont convenu d'échanger des services vétérinaires contre un paiement. La contrepartie de Trey est la promesse de payer les frais de 200 \$. La contrepartie du vétérinaire est la promesse d'examiner et de soigner le chien.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il est possible de diviser les lectures en petites sections et d'utiliser le matériel comme une unité d'apprentissage complète sur le droit des contrats.



### **DROIT DES CONTRATS**



# Réseau ontarien d'éducation juridique EN RÉSUMÉ

3. Gurpreet et Anya sont des sœurs. Anya vient tout juste d'être admise à une faculté de droit, mais ne sait pas comment elle va pouvoir s'acquitter de ses dépenses. Un jour, alors que les deux sœurs prenaient un café, elles font un accord oral selon leguel Gurpreet convient de verser à Anya 300 \$ par mois pour l'aider à s'acquitter de ses dépenses scolaires. Au milieu de l'année, Gurpreet décide qu'elle aimerait commencer à économiser pour mettre une mise de fonds sur une maison. Elle annonce à Anya qu'elle ne lui donnera plus 300 \$ par mois. Anya songe à la poursuivre pour violation de contrat. Quelle est la probabilité que les tribunaux ordonnent l'exécution de cet accord? Si cela semble peu probable, qu'aurait pu faire Anya pour s'assurer que son accord ait force de loi?

Il est très peu probable que les tribunaux ordonnent l'exécution de cet accord. La présomption générale en droit est que, lorsque des membres de la famille font des promesses, leur intention n'est pas de conclure un contrat ayant force de loi. Dans ce cas-ci, il s'agit d'un membre rapproché de la famille, ce qui ferait douter le tribunal que cette partie avait l'intention de conclure un accord ayant force de loi. Cette présomption est réfutable si Anya peut démontrer que, malgré le lien familial étroit, les parties avaient l'intention de conclure un accord ayant force de loi. Anya pourrait essayer de faire valoir qu'elle s'est fondée sur cet accord à son détriment en soutenant qu'elle a décidé de s'inscrire à la faculté de droit en tenant pour acquis que sa sœur lui verserait 300 \$ par mois pour l'aider. Cependant, en raison du caractère informel de la conversation et du caractère vaque des dispositions de l'accord, il est peu probable que le tribunal ordonne le respect de l'accord. Si Anya avait voulu s'assurer que l'accord ait force de loi, elle aurait dû demander à un avocat de rédiger un document aux fins de signature par sa sœur et elle.

4. a) Efraim et Keiko concluent un accord selon lequel chacun d'eux doit donner 10 \$ à Marla. Examinez la règle générale sur la contrepartie et déterminez

si la contrepartie est suffisante pour que cette promesse mutuelle soit considérée comme un contrat.

Selon la règle générale en ce qui concerne la contrepartie, la promesse doit conférer un avantage à la personne qui fait la promesse (le promettant) OU le destinataire de la promesse doit subir un certain désavantage à la demande du promettant. Dans ce cas-ci, la contrepartie est suffisante, car, même si ni Efraim ni Keiko n'« obtiennent » quoi que ce soit (puisqu'ils promettent de payer Marla), chacun d'eux subit un désavantage à la demande de l'autre. La « valeur » de ce désavantage est confirmée par le fait que chacun d'eux l'a demandé à l'autre. Par conséquent, une chose de valeur est passée de chaque destinataire de promesse à chaque promettant, ce qui constitue une contrepartie aux yeux de la loi.

**b)** Si Efraim et Keiko promettent tous les deux d'abandonner leur accord, Marla peut-elle les poursuivre pour violation de contrat? Pourquoi?

Non. Marla n'a donné aucune contrepartie dans l'entente, elle n'est donc pas partie au contrat.

5. Si un contrat entre deux entreprises qui font souvent des affaires ensemble comprend des formulations ambiguës et que les parties ne peuvent s'entendre sur leur signification, quels autres types de renseignements le tribunal peut-il utiliser pour déterminer quelles étaient les intentions des parties?

Si les dispositions du contrat ne sont pas claires et ne peuvent être clarifiées en examinant le document, le tribunal pourrait prendre en compte d'autres facteurs, comme les communications antérieures, les transactions précédentes entre les parties et les normes pertinentes de l'industrie pour déterminer quelles étaient les intentions précises des parties. Dans ce cas-ci, les parties ont déjà fait des affaires ensemble. Le tribunal pourrait donc examiner leurs accords précédents pour déterminer ce que le texte signifiait dans ce contexte.



## **DROIT DES CONTRATS**



## Réseau ontarien d'éducation juridique EN RÉSUMÉ

- 6. Hector convient de vendre à Angel un certain nombre de chemises, mais les chemises sont détruites dans un incendie accidentel avant la livraison. Le tribunal ordonnera-t-il l'exécution de ce contrat? Pourquoi?
  - Non. Il s'agit d'une situation d'inexécutabilité et le contrat a été annulé par la destruction accidentelle de la contrepartie d'Hector.
- 7. Hans, qui a récemment subi un accident vasculaire cérébral, a rencontré un fermier local nommé Léo qui aimerait acheter ses terres. Hans a convenu de lui vendre ses terres pour 70 000 \$, ce qui est en deçà de la valeur marchande, et a signé une convention d'achat préliminaire avec Léo. Deux mois plus tard, Hans décède. Lorsque ses enfants sont mis au courant de la vente des terres, ils entament des poursuites contre Léo au nom de la succession de Hans. Le tribunal ordonnera-t-il l'exécution de ce contrat? Pourquoi? Si non, quelle serait la réparation appropriée selon vous?

Le tribunal n'ordonnerait pas l'exécution de ce type de contrat puisque l'accord est inéquitable. Hans était très malade et incapable de protéger ses propres intérêts dans une telle transaction et de s'assurer que l'accord était équitable. Que Léo fût conscient ou non de la vulnérabilité de Hans à ce moment-là n'a aucune importance. La réparation appropriée dans un cas d'iniquité est l'annulation du contrat.

promesses ont été faites. Quels éléments d'un contrat étaient présents? Quelle était la contrepartie? Y avait-il des vices contractuels qui auraient rendu le contrat inexécutable? Si une partie avait violé le contrat, quelle réparation aurait été appropriée?

Les réponses peuvent varier selon l'expérience des élèves.

Vous pouvez diriger la conversation vers les éléments requis pour conclure un contrat, la contrepartie offerte par les parties et ce qui serait arrivé si l'une des parties

n'avait pas respecté son engagement.

8. Réfléchissez à un moment dans votre vie où des

3. Placez les élèves en petits groupes et demandez-leur de discuter des études de cas Toronto Marlboros Junior A Hockey Club v Tonelli et Carlill v Carbolic Smoke Ball Company. Avant de commencer, demandez aux élèves de cacher les réponses en pliant les pages et prenez le temps de discuter des questions. Les élèves devraient examiner le matériel du Document de l'élève et réfléchir sur ce qu'ils ont appris pour déterminer si le contrat conclu dans chaque étude de cas est valide. Procédez à une mise en commun en groupe-classe.

#### **Prolongement**

Demandez aux élèves de faire le *Procès simulé* – *Cour des petites créances : Santiago c Castillo,* lequel porte sur un conflit contractuel relatif à l'achat d'un véhicule usagé. Vous le trouverez au http://ojen.ca/fr/ressource/4078.